

**Avis d'assemblée publique de consultation sur le projet de Règlement 1131-20  
modifiant les Règlements 798-05, 800-05, 801-05, 829-07  
893-11 et 920-12 ainsi que leurs amendements  
(Mise à jour de codification administrative)**

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement 1131-20 modifiant les Règlements 798-05, 800-05, 801-05, 829-07, 893-11 et 920-12 ainsi que leurs amendements

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2020, le Conseil municipal a adopté le premier projet du Règlement numéro 1131-20 cité ci-haut.

Suite à l'adoption de ce projet de règlement, le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation **6 avril 2020, 16 h, dans la salle du Conseil** de l'hôtel de ville, située au 99, place Suzanne-Guité.

Le but de ce règlement est de mettre à jour la codification administrative des règlements cités ainsi que leurs amendements, en ce qui a trait à la référence du numéro de règlement de zonage, règlement administratif, règlement de lotissement et règlement de construction et émission de permis présentement en vigueur sur le territoire.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau, soit de 8 h à 16 h.

Donné à New Richmond,  
Ce 4<sup>e</sup> jour de mars 2020

Céline LeBlanc  
Greffière